

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016- 486 du 11 Août 2016

chargeant **Monsieur Lazare M. SEHOUETO**,
Ministre de l'Industrie, du Commerce et de
l'Artisanat, de l'intérim de **Monsieur José Didier
TONATO**, Ministre du Cadre de Vie et du
Développement Durable, pour la période du 10 au
12 août 2016.

**LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,
CHEF DE LA L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la durée de l'absence de **Monsieur José Didier TONATO**, Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, son intérim sera assuré, du 10 au 12 août 2016, par **Monsieur Lazare M. SEHOUETO**, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 11 Août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES : 21 SGG 4 JORB 1.-